

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 20 (1923)  
**Heft:** 1

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

*Secrétariat :*  
Dr ROTSCHY,  
Cartigny (Genève).

*Présidence :*  
A. MAYOR, juge,  
Novalles.

*Assurances :*  
L. FORESTIER,  
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

**ANNONCES-SUISSES, S. A.,**  
**Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.**

VINGTIÈME ANNÉE

N° 1.

JANVIER 1923

SOMMAIRE. — Assemblée des délégués. — A nos lecteurs (illustr.), par SCHUMACHER. — Office du miel, par F. JAKES. — Quelques observations sur les maladies des abeilles adultes (illustr.), par M. le Dr Otto MORGENTHAUER, trad. Dr E. R. (suite et fin). — Les faux-bourçons, écrit pour la réunion des apiculteurs de Québec 1922, 7-8 novembre (suite), par C.-P. DADANT. — Elevage de reines, par Pierre ODIER. — Pavillons d'autrefois et pavillons d'aujourd'hui, par Louis ROUSSY. — A propos de l'entrée de ruche de M. Rithner, par Franz KOHLER. — Pour l'étude des maladies, par SCHUMACHER. — Récolte, épuration et gaufrage de la cire, par SAUNIER. — Rucher de M. Tabin (illustr.). — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Dons reçus. — Bibliographie.

## ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'assemblée annuelle des délégués est fixée au samedi 17 février 1923, à 10 heures, à la gare de Lausanne.

Pour en permettre l'examen, les sections qui désirent soumettre des propositions à l'assemblée des délégués sont invitées à les adresser au soussigné jusqu'au 25 janvier. La remise des diplômes et médailles aux lauréats du concours de ruchers pour 1922 aura lieu le même jour à 12 h. dans le local de l'assemblée. Cet avis tient lieu de convocation pour les lauréats.

Novalles, le 18 décembre 1922.

Le président : A. Mayor.

## A NOS LECTEURS

Tous nos vœux les plus cordiaux pour 1923.

Il est difficile aujourd'hui de trouver des formules nouvelles et c'est pourquoi le soussigné, ne pouvant consacrer beaucoup de temps à une recherche vaine d'ailleurs, se borne à la phrase ci-dessus dans



Cliché de M. Giaque, à Prêles (J.-B.).

laquelle il met beaucoup de choses et tout son cœur. La grève des typographes a mis de son côté des entraves à notre travail normal et régulier et nos abonnés voudront bien comprendre la situation spéciale dans laquelle nous nous trouvons.

Nous ne nous mettrons donc pas à spécifier tous les vœux que nous formons pour vous, amis lecteurs, ce serait un peu long. Mais

nous tenons à vous remercier, tous ceux qui, par des louanges vraiment trop flatteuses, avez encouragé notre *Bulletin* à poursuivre sa tâche.

Continuez-nous votre sympathie vous qui comprenez qu'un petit journal comme le nôtre ne peut pas tout faire et tout dire, ni ne jamais se tromper ou se répéter.

Dans la généralité de notre Suisse romande, nous nous bornons, n'est-il pas vrai, à souhaiter que 1923 ressemble au point de vue apicole à 1922. Nos ambitions sont en général modestes et lorsque nous bouclons nos comptes avec un petit bénéfice, nous sommes contents, car nous savons apprécier aussi les autres bénéfices, moins matériels mais tout aussi réels que nous procurent les heures pleines de charme passées auprès de nos abeilles. *L'agenda*, si précieux que nous vous recommandions et qui vous a été ou vous sera envoyé à l'examen, ne mentionne pas cette rubrique, mais vous saurez les noter au plus profond de votre souvenir ces moments si précieux. Puisque notre pays a pu subsister encore malgré tout ce qui s'est passé et malgré la crise actuelle, gardons confiance en l'avenir et en particulier en cette année 1923 ; imitons notre vaillante amie à six pattes qui profite de toutes les heures de soleil et ne se décourage pas parce qu'il vient aussi des journées de pluie ou de bourrasques.

Nos souhaits les plus sincères pour vous, pour vos familles et pour vos ruchers.

*Schumacher.*

## OFFICE DU MIEL

Les miels de première extraction 1922 deviennent rares, les quelques petites récoltes encore inscrites à l'Office seront vendues au minimum à fr. 3.50 le kilo (en gros) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1923. Les miels de deuxième extraction sont encore assez abondants, l'écoulement se fait tout de même, mais avec une lenteur qui désespère quelques-uns de nos collègues.

Nous recommandons la patience et surtout la discipline, car il est absolument inutile de vouloir forcer la vente en lançant nos produits sur le marché à des prix déraisonnables.

Nous devons tenir compte de la situation générale dans laquelle nous nous trouvons ; considérer la légère reprise des affaires industrielles ; prévoir, sans être trop pessimiste, que l'année 1923 ne nous apportera peut-être pas l'abondance de celle que nous quittons, parce qu'il faut bien se rendre compte que les années se suivent et ne se ressemblent pas et que nos abeilles sont entrées en hivernage dans des conditions déplorables. Un état de grand épuisement et de maladie

est constaté et règne un peu partout ; pour avoir si bien garni les greniers d'abondante et fatigante miellée d'automne, nos admirables et persévérantes butineuses se sont usées sans compter, leur organisme, si bien fait pour absorber le délicat nectar, la goutte de rosée des fleurs du printemps, ne supporte pas impunément le poisseux vernis de la forêt, et le Noséma règne et menace de son influence considérable l'éventuelle récolte du printemps prochain.

Soyons donc attentifs et prévoyants. Pour le moment tenons très ferme le prix minimum de fr. 3.10 pour la vente en gros des miels de deuxième extraction 1922. Ne négligeons jamais la vente au détail, et tenons au courant l'Office, de temps en temps, des quantités qui restent à vendre.

F. Jaques.

---

## QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES MALADIES DES ABEILLES ADULTES

Conférence faite à Broug le 20 août 1922, à l'assemblée de la Société des Amis Suisses des Abeilles, par le Dr Otto Morgenthaler, Liebefeld Berne.

(SUITE ET FIN)

---

Le *second parasite est l'acare Tarsonemus Woodi*, découvert en Ecosse en 1920 par Rennie, White et Harwey ; l'acariose est une maladie des organes respiratoires (souvent appelée « mal de mai » ou maladie de l'Ile de Wight). L'abeille porte, comme l'on sait, sur ses deux flancs une série de petites ouvertures, les orifices respiratoires ou stigmates (fig. II). Presque tous ces stigmates sont très petits alors que le premier situé sur la poitrine, sous l'attache des ailes, est fortement élargi. Son calibre est assez gros pour permettre à l'acare de pénétrer dans le corps de l'abeille. Les stigmates se continuent à l'intérieur par des tubes respiratoires ou trachées (fig. II) de forme gracieuse, d'aspect argentin, strié et qui avaient déjà émerveillé, il y a 250 ans, Swammerdam, le premier microscopiste des abeilles. « Tout tissu humain artificiel doit s'effacer devant une seule trachée » écrit-il dans sa *Bible de la Nature*. Qui peut la dessiner ? Quel talent est capable de la décrire ? Quel zèle viendra à bout de l'examiner à fond ? »

Ces tubes, en se ramifiant, se prolongent dans tout le corps de l'abeille et lui fournissent l'air. Ainsi que nous l'avons dit, l'acare pénètre dans la première trachée, y dépose ses œufs, les jeunes s'y développent, bref tout le processus vital de l'animalcule se déroule dans ces trachées pectorales (fig. II) et sa nourriture consiste dans le

sang de l'abeille qu'il suce après avoir perforé la paroi de la trachée avec sa trompe. A cette action nuisible vient s'ajouter le fait que les acares obstruent de leurs corps et de leurs déjections les trachées,

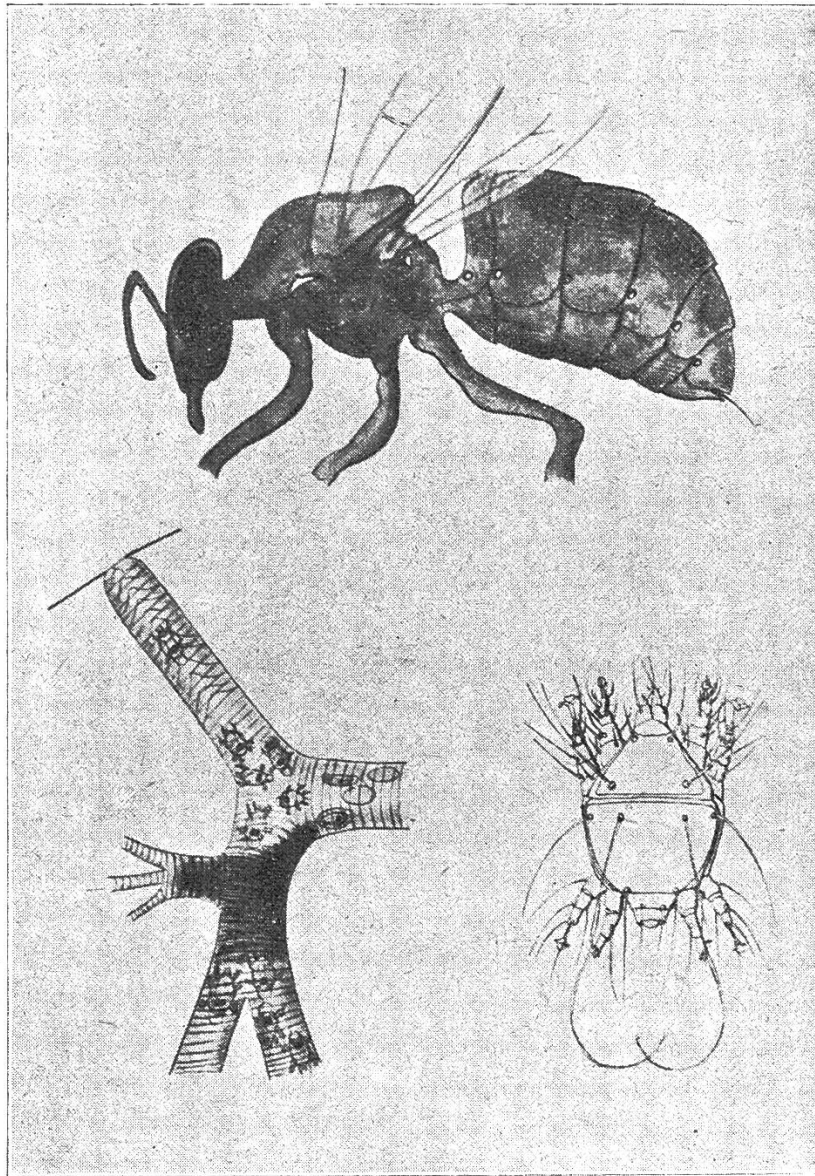


FIGURE II : Acariose.

En haut : les stigmates de l'abeille. Le stigmate antérieur, plus grand que les autres, sert de porte d'entrée à l'acare.

En bas, à gauche : trachée infectée ; à droite le tarsonemus Woodi (mâle, d'après Hirst, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 1921).

empêchant ainsi la circulation de l'air et provoquant de cette manière une paralysie des muscles des ailes situés à cet endroit. C'est pourquoi un des symptômes principaux de l'acariose consiste dans l'apparition souvent soudaine d'une quantité d'abeilles incapables de voler. Mais ceci ne se voit qu'au stade terminal, auparavant, tout comme

le noséma, l'acare semble remplir en secret sa besogne néfaste, l'affaiblissement des colonies, d'une manière peu évidente.

L'acariose, dans sa forme maligne, a été rencontrée jusqu'à ce jour dans cinq ruchers en Suisse, soit une colonie dans le canton de Genève, une dans le canton de Vaud et, la plus développée, dans un petit village du Valais moyen où les trois ruchers de la localité sont atteints. En ce dernier endroit on peut poursuivre l'apparition de la maladie jusqu'en 1915 avec sécurité et le principal sinistré — un apiculteur consommé, inspecteur des abeilles, professeur d'apiculture dans une école d'agriculture, soit dit en passant — a perdu en ce laps de temps 26 colonies sur 32.

Des recherches ultérieures prouveront très probablement que d'autres parasites viendront encore s'adjoindre à ces deux parasites, le noséma et le Tarsonemus, sans pour cela changer quoique ce soit au principe de la chose. Nous devons donc à l'avenir penser davantage à une infection comme cause possible de l'affaiblissement, les colonies faibles étant en discussion, et au sujet du traitement suivant les circonstances, employer tous les moyens et appliquer toutes les mesures préventives en usage dans la lutte contre les maladies infectieuses. Ainsi, par exemple, on ne réunira plus, sans autre, une colonie faible avec une forte, car un germe de maladie possible pourrait contaminer la colonie forte. Il sera également indiqué de faire entrer en ligne de compte une infection éventuelle dans notre jugement sur l'élevage de race quant au développement de la colonie, la longévité des abeilles, etc... Une souche peut se comporter fort mal si elle arrive dans un rucher où elle est tout de suite envahie par les parasites, alors qu'une autre, introduite, dans un rucher sain pourra développer à fond ses bonnes qualités.

Les agriculteurs, ces derniers temps, ont assisté à une chose analogue dans un autre domaine, la culture des pommes de terre. On parlait beaucoup au sujet des différentes espèces de pommes de terre de dégénérescence ou d'épuisement, comme on dit ici. Eh bien, il est prouvé que ce soi-disant épuisement n'est rien d'autre qu'une infection et ceci a provoqué des points de vue tout différents quant au jugement des variétés. Aussi tous les essais de culture d'espèces variées, faits en grand jusqu'à présent, devront se faire sur une base toute nouvelle comme l'a expliqué le Dr Volkart dans une conférence tenue l'hiver dernier. (Voir : Communications de la Société suisse d'agriculture, cahier I, 1922.)

Avant d'en arriver aux mesures qui pourraient être prises contre les maladies des abeilles citées, nous devons mentionner un fait qui longtemps a créé une grande confusion et fut cause que le danger des

parasites a été sous estimé. Ce fait est que souvent on a retrouvé aussi bien le noséma que l'acare dans des colonies en apparence complètement saines. Au printemps on trouve dans de nombreuses colonies, d'apparence saine, des spores de noséma et nous pûmes, cette année, déceler la présence de l'acare dans 17 ruchers sur 35 examinés sans que les symptômes connus de l'acariose fussent visibles (abeilles rampant avec paralysie des ailes).

(Tous ces ruchers infectés par l'acare se trouvent répandus dans tout le pays, aussi bien aux frontières nord-sud qu'aux frontières est-ouest, aussi est-il admissible que les pays avoisinants sont également atteints et qu'on y retrouverait l'acare si on le cherchait<sup>1</sup>. La Suisse ne saurait donc être considérée comme un foyer dangereux d'acariose.)

A elle seule l'explication de ce fait intéressant de la présence de parasites dans des colonies en apparence saines, fournirait matière à une longue conférence et, à mon avis, on en déduit à tort l'innocuité des deux parasites. J'insisterai sur deux points à considérer dans nos jugements à ce sujet. Premièrement la ruche possède des moyens de défense contre les parasites et ne succombe pas à la première attaque. Le plus puissant de ces moyens est le renouvellement continu des habitants dû à la mort des abeilles âgées, infectées et à la naissance de jeunes abeilles saines ; de cette façon les parasites prennent difficilement pied, bien qu'on ait pu peut-être pendant longtemps observer leur présence dans la ruche. Ils ne peuvent prendre le dessus que si, grâce à des circonstances spéciales, ils envahissent la ruche en très grand nombre.

Deuxièmement il est fort probable que ces ruches parasitées, apparemment saines, ne sont pas tout à fait normales. Une observation plus minutieuse permettrait de trouver que beaucoup d'entre elles sont en retard, quant à la population, sur ce qu'on pourrait en attendre. Des pesées exactes et des mesures d'abeilles et de couvain (comme les proposent J.-H. Merrill dans le *Journal de l'Economie Entomologique*, vol. 14, 1921, et G. von Ebert dans les *Archives de l'Apiculture*, vol. 4, 1922) démontreraient très probablement que dans beaucoup de ruchers n'ayant aucun signe extérieur de maladie, la perte des butineuses serait trop élevée. Il y aurait lieu d'examiner si le manque d'essaimage, dont beaucoup d'apiculteurs se plaignent ces dernières années, n'aurait pas pour cause une maladie infectieuse.

Mon opinion résumée est que le même parasite peut, selon la quantité de sa présence, causer de graves maladies aiguës ou une fai-

<sup>1</sup> Voir pour notre procédé de recherche de l'acare le n° IV, 2, 1922, page 51 des Archives d'Apiculture.

blesse chronique des colonies ou finalement ne nuire aux ruches que d'une manière qui échappe à l'observation ordinaire, mais pourtant se répercute par un ralentissement dans le développement de la population et également pour une récolte diminuée. Si nous pouvions donc réussir, dans la lutte contre les cas graves, comme c'est à peu près le cas pour les bacilles de la loque, ce serait rendre un signalé service aux contrées sérieusement atteintes tout en donnant l'espoir de posséder des colonies plus fortes et de voir augmenter le rapport moyen en miel. Toute déplorable qu'elle paraisse actuellement, la violente explosion de la maladie pourrait devenir le point de départ indirect d'une nouvelle recrudescence de notre apiculture. L'expérience analogue a été faite dans la lutte contre la maladie des vers à soie.

En discutant brièvement les mesures à considérer dans la lutte contre ces maladies, il est bon de répéter encore une fois que le seul entretien minutieux et entendu ne suffit apparemment pas pour obtenir la guérison, chose que nous avons pu certifier souvent dans nos visites de ruchers. La solution la plus désirable serait l'élevage d'une race résistante aux parasites, mais nous sommes encore loin de ce but du moment que n'existent pas encore les premiers travaux préparatoires et certains pour sa solution. On parle bien de colonies « résistant aux maladies » parce qu'elles n'ont jamais été malades, mais elles n'ont peut-être été préservées que par hasard d'une infection et placées dans un entourage réellement contaminé, leur soi-disante résistance disparaîtrait aussitôt. Certainement une bonne reine prolifique sera toujours un des moyens les plus puissants dans la lutte contre les parasites.

Comme second moyen nous aurions à envisager les substances chimiques qui n'ont pas, jusqu'à présent, fourni beaucoup de matériel réellement utilisable. Ceux qui les prônent se sont, la plupart du temps, laissé tromper par la marche naturelle de la maladie. Il est en effet à considérer que le noséma aussi bien que l'acariose présentent une certaine périodicité, c'est-à-dire qu'à une violente explosion succède pour un certain temps un repos. Il semblerait que la ruche se soit nettoyée par elle-même et le parasite a besoin d'un temps plus ou moins long pour se développer de nouveau au point de provoquer un dommage apparent. Ce déclin spontané de la maladie est alors souvent faussement attribué à l'emploi du remède.

Si nous ne voulons plus à l'avenir assister inactifs à la chose, il ne nous reste rien d'autre que *l'éloignement direct et la destruction du matériel de contamination* tout comme cela se pratique dans la loque et dans le noséma des vers à soie. Evidemment ce moyen peut

paraître difficile avec les abeilles, mais il n'est pas impossible depuis que nous savons que l'*abeille vivante* seule doit être considérée comme le porteur du germe de contamination. Le noséma tout comme l'acare périssent en peu de temps dans l'abeille morte ou en dehors du corps de l'abeille. La maladie ne saurait donc être contractée à l'intérieur, dans la nature, à un endroit quelconque mais seulement dans le voisinage d'abeilles vivantes infectées. Ceci, à ce que je crois, nous montre la voie à suivre, avant toute autre, dans la lutte contre ces épidémies, voie qui se résume en ces mots : Ne pas « pottinguer » mais détruire les foyers de contamination, c'est-à-dire les colonies *fortement atteintes*. Nul n'est besoin de devenir la proie d'une terreur exagérée des parasites et de tenter la chasse jusqu'à l'ultime spore de noséma ou au dernier acare. La chose en soi serait impossible étant donné la grande généralisation des deux parasites. Ce qui importe, comme nous l'avons dit, c'est la destruction des colonies fortement infectées lesquelles servent de réservoir permanent au parasite et menacent continuellement les colonies voisines d'une infection en masse répétée et continue. Une colonie bien soignée se défendra d'elle-même contre une atteinte légère grâce à ses moyens de résistance consistant, comme nous l'avons vu, dans la continuelle expulsion des vieilles abeilles et peut-être encore d'autres forces naturelles. Que la ruche puisse se défendre avec succès contre un petit nombre de parasites, nous le voyons également dans la loque. Dans ce dernier cas il s'agit avant tout d'éloigner les cadres infectés, lesquels contiennent jusqu'à des millions de germes, et, suivant les circonstances, nous conservons les abeilles qui certainement portent sur elles encore quelques germes, confiants dans la capacité de la colonie de se débarrasser par ses propres moyens de ce petit nombre d'ennemis. Cette confiance est parfaitement justifiée par les succès que donne le procédé des essaims artificiels employé comme moyen de guérison de la loque.

Me basant sur ces explications, je me crois autorisé à dire pour terminer qu'il ne me semble pas prématuré, si les associations apicoles suisses s'occupent avec toute l'énergie possible de la lutte contre ces épidémies et je me permettrai de proposer que le Comité Central étudie de plus près cette question en s'adjoignant peut-être des apiculteurs des contrées les plus atteintes. Les tâches les plus importantes seraient en tout premier lieu :

1. Etablir des bases statistiques nous permettant de nous présenter à nos autorités et de leur demander leur concours. Il est même possible que ces travaux préparatoires de statistique ne nous feraient plus considérer comme inaccessible une assurance contre ces maladies comme c'est encore le cas actuellement.

2. Faire des essais de grande envergure consistant à repeupler avec des populations constatées saines microscopiquement, des ruchers infectés gravement et passés aux vapeurs de soufre.

3. Aider financièrement les apiculteurs particulièrement touchés afin que dans leur découragement ils n'abandonnent pas complètement l'apiculture.

A part cela, il nous faut suivre avec attention les recherches faites à l'étranger sur les maladies des abeilles et les reconnaître avec gratitude. Elles nous épargnent plus d'un détour pour atteindre le but de débarrasser nos ruchers d'une grande plaie.

Le traducteur : *Dr E. R.*

## LES FAUX-BOURDONS

Ecrit pour la réunion des Apiculteurs de Québec 1922, 7-8 novembre.

(SUITE)

L'apiculture ne rapporte des profits qu'en proportion des soins que nous donnons à nos abeilles. Si nous les laissons se soigner au hasard de la chance, nous aurons des pertes de ruches orphelines, nous en aurons qui mourront de faim, tandis que d'autres seront trop riches. Le succès en apiculture dépend en grande partie des soins qu'on prend du rucher, et ces soins sont tous des questions de détail. Si nous tenons cent ruches dans le même rucher, il va de soi qu'il est absolument inutile, qu'il est même nuisible de permettre la production d'un nombre de mâles qu'on pourrait évaluer à au moins 300.000, si chaque ruche à la faculté de produire autant de mâles qu'elle en produirait dans l'isolement des bois, en suivant les conditions dictées par la nature. Il serait aussi rationnel de conserver une centaine de coqs dans la basse-cour, ou une douzaine de taureaux dans un pâturage avec autant de vaches laitières. Nous châtrons les mâles de nos animaux domestiques et il n'y a aucune raison pour ne pas nous débarrasser du surplus de mâles de la race abeille. Dans un rucher de cent ruches, les mâles de quatre bonnes ruches seront amplement suffisants pour tous les besoins du rucher de cent ruches.

Mais comment nous y prendrons-nous pour nous débarrasser de ces bouches inutiles et dispendieuses ? Certains apiculteurs ont eu l'idée de fabriquer ce qu'on appelle des « pièges à bourdons ». Ce sont des cages faites de tôle, perforées de trous par lesquels les abeilles ouvrières peuvent passer facilement, tandis que ni les mâles ni les reines ne peuvent s'échapper. On s'en sert quelquefois pour empêcher l'essaimage. Les mâles qui essaient de sortir pour leur tournée jour-

nalière y sont pris, et l'apiculteur, s'il ne l'oublie pas, peut les tuer quand vient le soir. Cette cage ou piège à bourdons est très incommode pour les abeilles ouvrières qui ne peuvent donner de la ventilation à la ruche aussi facilement qu'elles aiment à le faire quand la chaleur est forte et la récolte abondante. De plus, les mâles ainsi détruits ont déjà coûté cher puisque les ouvrières ont eu la dépense et la fatigue de les élever à grand frais.

Une autre méthode pour se débarrasser des mâles, c'est d'ouvrir la ruche avant leur sortie de l'alvéole, quand ils sont encore à l'état de nymphes ou chrysalides, dans leurs berceaux operculés, et avec un couteau bien affilé de couper les têtes de tous ces mâles, comme en désopercule un rayon de miel. Les ouvrières alors s'empressent de tirer des cellules et de jeter au dehors tous ces insectes décapités. Puis les cellules qui les ont contenus sont nettoyées et la reine y pondra probablement de nouveaux œufs de mâles. Le résultat sera donc double travail de ponte, double dépense de nourriture et double tâche pour les ouvrières nourrices.

La seule manière pratique est de prévenir l'élevage des mâles dans toutes les ruches dont on ne désire pas de reproducteurs, en s'assurant que tous les rayons de ces ruches sont construits en cellules d'ouvrières. Avec les méthodes modernes, cela n'a rien de difficile. Il suffit, quand on recueille un essaim et qu'on le met en ruche vide, de suppléer à la ruche des cires gaufrées ou fondations à cellules d'ouvrières. Cela ne donnera pas toujours des rayons exclusivement à cellules d'ouvrières, mais ce ne sera que dans des cas exceptionnels qu'on y trouvera des cellules de mâles. Il y a des cas où les abeilles ne suivent pas la base tracée par la fondation ; elles construisent des cellules de grande taille sur des bases de petite taille. Mais ce sont des cas rares et exceptionnels. M. Crane, un vieil apiculteur de l'Etat de Vermont, qui possède des centaines de ruches, m'a assuré que cet accident ne lui arrivait que dans moins d'un pour cent des cas, et je l'ai rarement vu moi-même. Il ne s'agit donc que de faire l'inspection des ruches au printemps et de détruire les rayons de mâles, pour les remplacer par des rayons d'ouvrières. Ce remplacement est de toute nécessité, car si nous enlevons seulement les rayons à grandes cellules sans les remplacer par des rayons à petites cellules, les abeilles les rebâtiront de la même dimension pour la même raison qui les a induites à le faire tout d'abord.

Il est vrai que, malgré tout, nous n'arrivons pas toujours à empêcher entièrement l'élevage des mâles dans nos ruches, mais le nombre en est très restreint, soit de 100 à 300 par ruches ; c'est bien loin des 4 à 5.000 mâles que la ruche élèverait si on lui laissait le champ li-

bre. C'est surtout dans les ruches fortes que cette économie se fait sentir par l'augmentation de la récolte, car ce sont les ruches fortes qui élèvent toujours le plus grand nombre de faux-bourçons, quoique ce soient les ruches sans reines qui les conservent quand la saison est finie.

Il n'est pas très difficile d'évaluer l'économie qu'on fait quand on empêche l'élevage des mâles. Chaque pied carré de rayon, quand on en compte les cellules sur les deux faces, contient environ 5.000 cellules de mâles, tandis que la même surface contient près de 8.000 cellules d'ouvrières. Tous les auteurs s'accordent à dire qu'un rayon de couvain coûte à élever à peu près ce que ce rayon contiendrait en miel. Ceci est seulement pour l'élevage, sans compter ce que l'insecte mange après avoir été nourri dans la cellule. Mais si nous élevons 6.000 abeilles ouvrières, nous aurons la valeur d'un petit essaim de travailleuses, qui aideront à la récolte. Il est vrai qu'on ne peut pas toujours compter que la reine pondra des œufs d'ouvrières dans l'espace où elle aurait pondu des mâles, car il est évident qu'elle se repose de l'action fécondante de sa spermathèque quand elle pond des œufs de bourçons qui n'ont pas besoin de fécondation, comme l'a prouvé Dzierzon. Mais même si notre reine s'abstient de pondre dans le rayon que nous aurons changé, il y aura toujours l'économie de la nourriture qui aurait été fournie à ces mâles. Je l'évalue à environ huit livres de miel, par pied carré, par année ; ce qui nous permettrait de remplacer plusieurs rayons chaque année avec l'économie obtenue.

(A suivre.)

C.-P. Dadant.

---

## ÉLEVAGE DE REINES

---

Ceux qui s'occupent de l'élevage des reines liront certainement avec intérêt l'opuscule que notre collègue M. Auguste Lassueur de Ste-Croix, a fait paraître ce printemps sous le titre « La reine et la ruchette. Elevage et sélection\* ». L'auteur qui connaît son sujet à fond, a su condenser en quelques pages, d'une façon claire, pratique et entendue ce qu'il faut faire pour réussir dans l'élevage des reines.

Boileau a dit : « ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément ». On peut appliquer cet adage au travail de M. Lassueur. Le plan adopté est bon et la succession des opérations bien coordonnée.

\* à Fr. 1.50 chez l'auteur à Ste-Croix, ou chez le caissier de la Romande à Daillens.

La réussite d'un élevage dépend d'une quantité de conditions que notre collègue a très bien résumées en ces lignes :

« Il faut se rappeler qu'il n'y a pas de règles invariables, de méthode infaillible ou absolue, que très souvent il faut régler les opérations selon les circonstances, le temps, la saison, la récolte et particulièrement sur les dispositions des colonies ; observer que ce que font et veulent les abeilles, afin de ne pas les contrarier, ce qui trop souvent fait échouer le résultat cherché. Mieux vaut renvoyer une opération de 24 heures que de la faire dans de mauvaises conditions. »

Partisan convaincu pour mon élevage personnel, de l'emploi de ruches et ruchettes D-T ou D-B à demi-cadres pouvant s'assembler et qu'établissent avec des variantes quelques-uns de nos bons fabricants de ruches de la Suisse romande, elles répondent aux exigences pratiques et modernes d'un grand rucher. Elles ont du reste été adoptées depuis bien des années déjà par plusieurs de nos collègues de la Romande.

En effet, un élevage de mères — à mon point de vue tout au moins — ne doit pas se borner à produire uniquement des reines pour soi-même ou pour la vente pendant l'été ou la saison d'essaimage, mais être utilisé à fournir conjointement des cadres de couvain, d'abeilles, voire même de provision, destinés à renforcer au moment voulu des essaims ou des colonies qui peuvent en avoir besoin.

C'est un sérieux appoint qui justifie presque à lui seul le système d'élevage sur demi-cadres.

Répartis dès l'automne dans les colonies qui ont été marquées pour la production des reines, ils permettent de préparer ainsi l'élevage de la saison suivante et au mois de mai, il n'y a qu'à les reprendre pour former les nouvelles ruchettes. De plus, on peut parfaitement hiverner les reines non utilisées dans des ruchettes à quatre cadres organisées comme de petites colonies, mais il vaut mieux dans les endroits très froids surtout employer une ruche à plusieurs compartiments de demi-cadres où les abeilles peuvent plus facilement maintenir la chaleur nécessaire.

Il ne faut pas perdre de vue qu'un élevage de reines exige un matériel assez coûteux, du temps, des frais, beaucoup de surveillance, de l'esprit de suite dans la ligne qu'on s'est tracée pour un sélectionnement rigoureux et que les conditions météorologiques jouent un grand rôle.

Par conséquent, pour ne pas travailler à perte, on doit donc, après avoir fait l'acquisition de ruchettes, en tirer tout ce que l'on peut.

*Pierre Odier.*

\* \* \*

La visite d'une pile de beaux rayons de hausse utilisés occasionnellement seulement depuis quelques années et que je souffrais régulièrement pour les mettre à l'abri des attaques des teignes m'a réservé une bien désagréable surprise.

Les clous qui assemblent les cadres étaient non seulement oxydés par les vapeurs de soufre, mais avaient fait éclater le bois des montants de telle façon qu'ils se trouvaient absolument disloqués et rendus inutilisables.

Le seul remède à adopter pour pouvoir s'en servir a été de découper la bâtisse de cire et de la replacer dans des cadres neufs au moyen d'agrafes en fort fil de fer. Les abeilles les consolident ensuite.

*Pierre Odier.*

## PAVILLONS D'AUTREFOIS ET PAVILLONS D'AUJOURD'HUI

Jadis, il avait sa place d'honneur dans toutes les bonnes fermes, il ornait les jardins, il était comme un poste avancé sur la propriété du maître. Presque toujours adossé à un fenil ou à une grange, c'était un vulgaire couvert abritant des paniers de toutes formes suivant les contrées, ou bien des boîtes en bois longues et étroites.

Sur le cours de la Sarine, dans de nombreux endroits on voit les derniers vestiges d'un rucher ancien, rappelant le bon vieux temps où l'abeille comme l'homme vivait de sa propre production. Si l'année était mauvaise, des deuils étaient à déplorer au printemps.

On vénérât ce pavillon où l'abeille donnait à la ménagère un produit de luxe, qui faisait merveille lors des modestes réceptions, elle servait des fragments de ces couteaux, aux couleurs d'une pureté remarquable. Avec lui, ont fui les belles ruches de paille.

De nos jours, il a fait place aux spacieux pavillons voir même salons apicoles, où rien n'a été oublié. Construction gracieuse ou sobre, selon l'idéal de l'apiculteur il résume maintes aspirations et études, il est né de la pratique, il fait l'admiration des uns et la critique des autres. C'est le secret désir des débutants, voyant dans ces maisonnettes un abri sûr, où cachés aux regards indiscrets, ils pourront travailler avec courage à déchiffrer l'énigme vie et mystère des abeilles.

Placés généralement dans un nid de verdure et de fleurs, symbole du lieu, il est le but d'une course aimée et journalière. Combien d'heures délicieuses se passent en compagnie de ce monde où le travail est l'unique raison de vivre.

Aux jours heureux de la récolte, le pavillon devient un laboratoire où vibre la ferblanterie, et lorsque la nature s'éteint, l'apiculteur

n'a plus qu'une remise où dormira pendant de longs mois son matériel, en attendant le grand réveil !...

Aigle, novembre 1922.

*Louis Roussy.*

## A PROPOS DE L'ENTRÉE DE RUCHE DE M. RITHNER

J'ai essayé une de ces nouvelles entrées construites par M. Rithner ; j'en suis très content et en arrivant à l'hiver, je vois encore de nouveau un avantage de ces dernières.

C'est avec ce système qu'on peut très bien introduire un carton huilé qui couvre le plateau, (comme le font les apiculteurs dans la Suisse allemande). Naturellement il faut avoir soin, pour que le carton <sup>1</sup> ne se gondole pas, de le fixer avec deux ou trois punaises. Quels avantages y a-t-il à ce carton ?

1<sup>o</sup> Beaucoup de facilité pour débarrasser le plateau (donc le carton) d'abeilles mortes pendant l'hiver sans déranger la colonie ; en levant le glissoir Rithner, on peut tirer le carton sans peine.

2<sup>o</sup> Le plateau (bois) sera pour ainsi dire propre au printemps et son nettoyage est superflu.

3<sup>o</sup> Si on tire le carton on est informé sur bien des détails, (emplacement de la colonie), beaucoup de débris de miel cristallisé nous informe que la colonie souffre de la soif, etc. ; il facilite aussi la récolte de débris de cire sur le carton.

*Franz Kohler.*

## POUR L'ÉTUDE DES MALADIES

Nous invitons vivement les apiculteurs à envoyer des matériaux d'étude à l'*Etablissement du Liebefeld*. Au courant de l'hiver et du printemps, recueillez les abeilles mortes de telle ou telle de vos ruches, *saine ou malade*, mais recueillez-les séparément pour chaque ruche ; vous les mettez dans des boîtes numérotées, et si vous le pouvez, ajouter vos observations sur la ruche ; en tout cas noter la force de la colonie pendant l'été précédent et le résultat de sa récolte (pas besoin de spécifier très exactement le nombre de kilos, mais indiquer récolte forte, moyenne, faible), etc.

Nous recommandons vivement à tous les apiculteurs sérieux de faciliter ainsi les études de notre institut fédéral de bactériologie, ce qui d'ailleurs est dans l'intérêt de tous. Il s'agit en particulier d'étudier la propagation des parasites du *Noséma* et du *Tarsonemus Woodi* dont parlent les articles de notre distingué collaborateur, M. le Dr Morgenthaler.

*Schumacher.*

<sup>1</sup> On trouve dans le commerce des feuilles d'aluminium très minces qui ne se gondolent pas.

## RÉCOLTE, ÉPURATION ET GAUFRAGE DE LA CIRE

### *Récolte.*

La récolte de la cire est faite d'une façon très négligente et avec perte par certains apiculteurs. J'ai remarqué plusieurs fois en allant visiter des ruchers chez des amis ou connaissances, qu'il s'en trouve quelques-uns qui dédaignent récolter la cire qui se trouve sur les cadres, sous les planchettes qui couvrent ceux-ci et contre les parois des ruches et jettent ces débris sans prendre garde à leur valeur. Si ceux-ci connaissaient la quantité de cire perdue à la fin de l'année, je suis certain qu'ils mettraient plus de soin à ramasser ces petites parcelles de cire qu'ils méprisent.

Il y a quelques années, j'étais en conversation avec un riche paysan, homme digne de foi et très estimé dans notre contrée. Celui-ci était très intelligent, avait ramassé sa fortune tout en élevant une grande famille (7 enfants) et dans notre conversation, nous sommes venus à parler d'économie. Et bien, savez-vous comment ce M., d'après ses déclarations, est arrivé à sa belle situation ? C'est par la petite économie, les petites choses d'une valeur de quelques centimes ; mettez ces quelques centimes de côté, cela vous fera une grande somme dans vos vieux jours.

Pour ce qui concerne notre cire, c'est la même chose ; ce sont ces petites parcelles dédaignées, ce petit bout de vieux rayon que vous écrasez sous vos pieds qui, après quelques années, vous feraient le bénéfice de votre rucher et qui, dans vos vieux jours, vous feraient une somme importante.

Ramassez donc toute la cire que vous pourrez, raclez tous vos cadres, ainsi que les hausses que vous avez enlevés à l'automne et vous obtiendrez surtout ceux qui ont un certain nombre de ruches quelques beaux kg. de cire pure.

### *Épuration.*

Tout apiculteur, petit ou grand, devrait avoir un cérificateur solaire. Ceux qui trouvent que leur bourse ne leur permet pas cet achat peuvent, s'ils savent manier la scie et le rabot, en fabriquer un, à peu de frais. Je possède un cérificateur à double vitre et une marmite à vapeur avec presse, et j'emploie cette dernière très peu, seulement pour la 1<sup>re</sup> fonte des vieux rayons. Après que j'ai obtenu une 1<sup>re</sup> fonte de ceux-ci, je passe la 2<sup>me</sup> fois au cérificateur solaire et j'obtiens de la cire pure.

Pour avoir un cérificateur solaire qui marche bien, il faut mettre sur la toile métallique, un morceau de toile de coton, fine, de la grandeur de la grille, afin que la cire qui passe à travers celle-

ci, sorte pure et par ce moyen votre toile métallique est toujours propre ; il est facile d'enlever les résidus. Je purifie avec cette méthode pour mon usage et pour des amis de 30 à 40 kg. de cire pure par année.

Vous savez tous comme il est difficile d'extraire complètement le miel qui se trouve dans les opercules. Je ne possède pas de récipient spécial pour y égoutter ceux-ci ; mais je suis certain que même après un séjour de 3 à 6 jours sur le tamis, les opercules contiennent encore une grande quantité de miel. Avant d'avoir un cérificateur solaire j'ai voulu faire fondre au bain-marie ces opercules avec le miel, mais il restait un goût de brûlé au miel.

Le seul moyen que j'ai pu trouver pour enlever le miel des opercules sans nuire à la qualité de celui-ci, c'est de fondre ceux-ci au cérificateur solaire. Quand vous avez extrait une journée, vous mettez vos opercules dans un tamis, le lendemain vous les placez dans le cérificateur et s'il fait chaud, dans quelques heures tout est fondu ; la cire, plus légère que le miel, nagera à la surface et après refroidissement vous enlevez votre plaque de cire et le miel se trouve au fond du récipient sans avoir perdu aucune de ses qualités.

Je vous certifie que les quelques francs dépensés pour un cérificateur solaire sont de l'argent bien placé et quand vous serez en possession de celui-ci, vous aurez plaisir à le faire fonctionner et sans frais, vu que ce sont les rayons du soleil qui feront fondre votre cire.

#### *Gaufrage.*

Maintenant que vous avez ramassé et nettoyé votre cire, vous êtes certain qu'elle est pure et vous voulez la faire gaufrer par une maison de confiance. Faire gaufrer par une maison de confiance est facile, mais la recevoir pure est une autre chose.

Le fabricant à qui vous avez confié votre cire vous enverra en échange des gaufres faites, non pas avec votre cire, mais avec celle achetée dans le commerce qui peut-être ne sera pas très pure malgré que votre fabricant est très honnête, car lui a peut-être été volé en achetant sa cire d'un marchand fraudeur.

Pour être certain d'avoir des feuilles de cire gaufrées pure, il faut les faire soi-même avec le gaufrier Rietsche. Je me suis procuré celui-ci voilà deux ans et j'en suis très satisfait. J'arrive à faire des feuilles irréprochables au nombre de 7 au kg. et même 8 feuilles D.B., mais il faut chauffer la cire à 100 degrés pour arriver à ce nombre et à cette température la cire se brunit un peu.

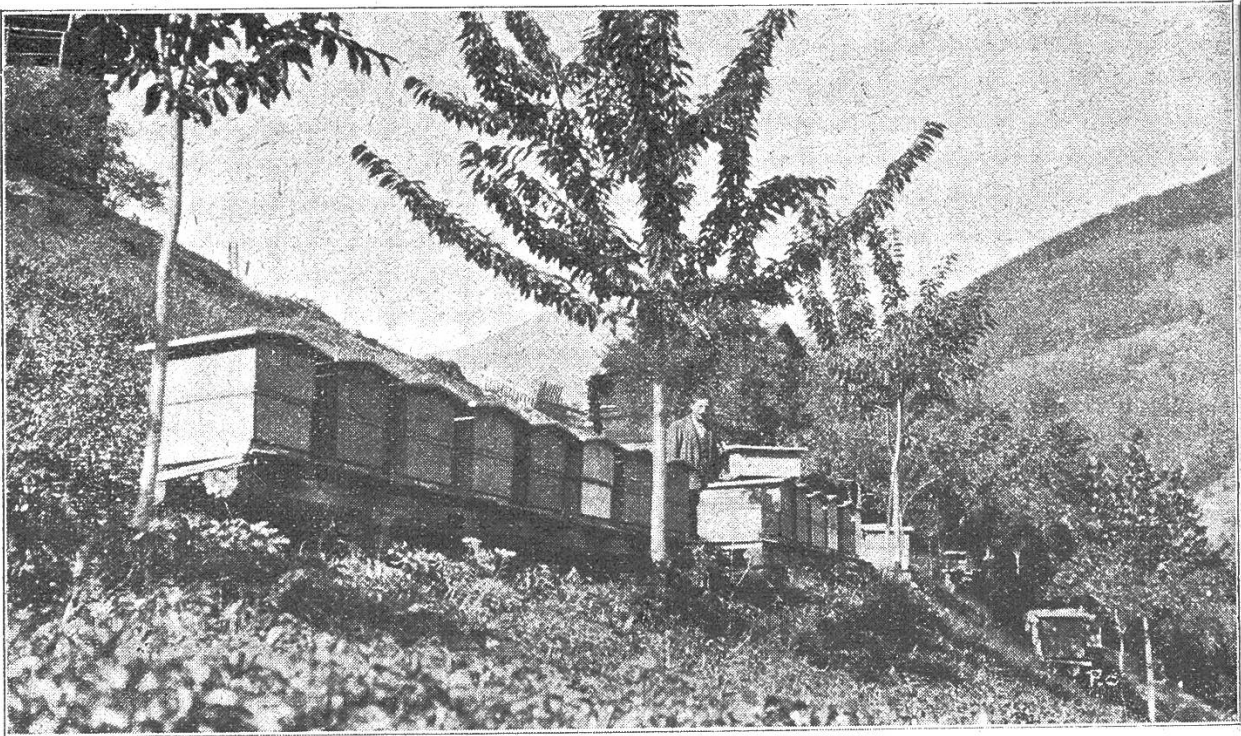
*Saunier.*

*P.-S.* — Dans le courant de cet été, un apiculteur voisin est venu me trouver en m'apportant 2 kg. de cire qu'il avait fait venir de chez

un fabricant. Il avait préféré acheter cette cire à celui-ci parce qu'il vendait quelques centimes meilleur marché que les autres. Cet apiculteur avait commandé des feuilles pour corps de ruche et on lui avait envoyé de celles pour hausses. Trouvant ces feuilles inutilisables pour le moment, il est venu me trouver afin que je lui transforme ces 2 kg. en grandes feuilles. Cette cire était tellement maléable que j'ai eu des doutes sur la pureté et je l'ai fondue à part pour la gaufrer. J'avais beaucoup de peine à décoller les feuilles, j'ai dû faire une eau miellée spéciale pour cette cire, ce qui prouvait qu'elle n'était pas pure.

## RUCHER DE M. TABIN

à Saint-Jean (Val d'Anniviers).



C'est dans la vallée qui a inspiré à Jaques Dalcroze sa chanson bien connue : « Quand je pense à mon village, là-bas au Val d'Anniviers... » que se trouve au milieu du pittoresque village de Saint-Jean, échelonné en gradins, près de l'Eglise paroissiale à la flèche élancée, le beau rucher de notre collègue M. Tabin. Le maître de céans qui lui prodigue ses soins entendus, fait avec beaucoup d'amabilité les honneurs de ses colonies admirablement installées et qui respirent la prospérité et la joie de vivre.

## NOUVELLES DES SECTIONS

### Société d'Apiculture de Lausanne.

Assemblée ordinaire le 14 janvier courant Salle Jean Muret. La salle devant être évacuée à 16 h. 45, l'ouverture de l'assemblée est fixée à 13 h. 45 précises. Ordre du jour habituel. *Le Comité.*

### Section de Grandson et Pied du Jura.

L'assemblée générale d'hiver aura lieu le dimanche 21 janvier 1923, à 14 heures, à Grandson, au Café du Commerce, avec l'ordre du jour suivant :

1. Admissions et démissions.
2. Rapport du Comité.
3. Lecture et vérification des comptes.
4. Rapports des inspecteurs de la loque.
5. Discussion sur le contrôle et l'Office du miel.
6. Propositions individuelles.
7. Renouvellement du Comité.
8. Tombola.

Nous comptons sur une nombreuse participation. *Le Comité.*

### Société Genevoise d'apiculture Assurance loque.

Le caissier de l'Assurance loque avise les membres de la Société genevoise d'Apiculture que l'assemblée générale du 26 novembre a décidé de ne plus réclamer le minimum de fr. 2.— jusqu'à cinq ruches comme précédemment, la cotisation est donc fixée à fr. 0.40 par ruche quel que soit le nombre de ruches, il espère que cette facilité amènera de nombreux apiculteurs genevois à s'assurer contre les risques de maladies à leur rucher. Le paiement peut se faire sans frais au caissier: J. Maina, Frontenex 64, Genève, par le compte de chèques postaux I-2089, J. Maina, apiculteur.

L'année 1921 a groupé 81 apiculteurs possédant 676 ruches ; ces chiffres peuvent être facilement augmentés avec un peu de solidarité entre les membres de la Société, surtout avec la réduction de la cotisation. *J. Maina.*

## NOUVELLES DU RUCHER

*C. Thiébaud, Neuchâtel, le 12 novembre 1922.* — Ainsi que tous mes collègues du pied du Jura je puis écrire à la fin des comptes de 1922 « excellente année ». Depuis que je soigne des abeilles, et il y a bien quelques années, je n'avais jamais entendu dire à un apiculteur « pourvu que cela s'arrête » j'ai entendu prononcer ces paroles en 1922.

Au printemps, toutes mes colonies ont répondu, en très bon état, à l'appel ; le 20 avril, après une première visite, j'ai commencé le nourrissage stimulant. Le 7 mai, je trouvais une moyenne de 5 cadres de couvains, le 11, je mis la première hausse, le 12, liquidation des fauxbourdons dans plusieurs ruches ; le 15, je trouve dans 3 colonies des cellules royales habitées ; je les introduis dans des caves d'élevage qui, à leur tour, sont introduites dans une ruche destinée spécialement à cet usage ; les 23 et 24, mis hausses partout et formé un essaim artificiel ; le 4 juin, mis une deuxième hausse, l'esparcette donne en

plein, superbes journées, bonnes pesées. 7 juin, premier et seul essaim naturel, le 11, j'ajoute 4 doubles hausses, le 18, première extraction suivie de beaucoup d'autres. Moyenne par colonie ? beaucoup, beaucoup de miel presque tout vendu aujourd'hui.

Expériences faites ? Mon élevage de reines n'a pas réussi ; pourquoi me demanderez-vous ? parce que j'ai commis tout un tas de gaffes qu'il serait trop long d'énumérer ici. Quelques-unes de mes ruchettes se sont fait piller, d'autres, après avoir convolé en justes noces, ne sont pas rentrées ; d'autres enfin, après avoir pondu une partie des cadres, s'en sont allées chercher fortune ailleurs. Je me suis cependant fait la main et trouve le métier bien intéressant, c'est en forgeant que l'on devient forgeron. La chose principale, c'est, je crois, d'avoir ses outils bien à point et de pouvoir travailler près de son domicile, afin de pouvoir y consacrer, chaque jour, quelques instants.

J'ai encore tenté une autre expérience, qui m'avait été inspirée par la lecture de la description de la ruche Mona (voir *Bulletin* de 1880, page 94). Je possède une ruche Dadant type double ; au milieu de la planche de séparation se trouve un trou de 30-20 cm. environ qui est recouvert, de chaque côté, par une plaque de treillis fin entre lesquelles se glisse une plaque de tôle, qui peut rendre cette planche de séparation complètement étanche.

Pendant plusieurs hivers, j'enlevais cette plaque de tôle et étais étonné, au printemps, de constater qu'une seule ruche prospérait, tandis que sa voisine finissait par s'éteindre, faute d'abeilles ; j'ai fini par découvrir que les abeilles, ayant la même odeur dans les deux ruches rentraient par le trou de vol où il y avait le plus de va-et-vient et, immanquablement, il ne restait à l'autre reine qu'à périr, entourée d'un petit noyau de jeunes abeilles.

Cette année, les deux ruches ont travaillé chacune pour elle, parce que séparées, jusqu'au moment de la pose des hausses, hausses qui communiquent aussi entre elles. A ce moment, l'une des deux reines s'est fait massacrer mais n'a pas été remplacée ; j'obtins ainsi un maximum de butineuses pour la récolte. J'ai récolté, sur cette ruche double, cette année, 7  $\frac{3}{4}$  hausses. N'ayant pas expérimenté ce système assez longtemps, je ne puis le conseiller, mais me propose de continuer l'expérience l'année prochaine.

En résumé réunir deux fortes colonies au moment de la récolte en évitant une bataille ; suppression automatique d'une reine qui n'est pas renouvelée et par le fait maximum de butineuses, dans une ruche de 22 ou 24 cadres, ruche à deux trous de vol.

Après l'extraction du miel, introduction d'un nucléus dans l'une des parties et préparation de deux colonies pour l'année suivante.

\* \* \*

Marcel Richardeau, St-Cybardeaux, (Charente, France), le 21 novembre 1922. — Le change pour la Suisse est encore de 290 %. Je ne puis me réabonner ni me procurer cette année 1922 le *Bulletin* de la Société Romande comme je l'avais espéré ; je le regrette et pour vous montrer que je ne l'oublie pas je vais vous donner quelques nouvelles de mon année apicole qui est intéressante. J'ai récolté deux hausses sur une Dadant-Blatt et une hausse et demie sur l'autre en plus quelques cadres Layens. La miellée a duré assez longtemps et je crois que la contrée que j'habite maintenant est plus mellifère que celle que j'habitais encore l'an dernier ; on cultive ici beaucoup de sainfoin et de trèfles, mais surtout de la luzerne. Il y a aussi beaucoup de marronniers d'Inde, de tilleuls et d'acacias ; les nombreuses haies d'arbustes variés qui bordent les chemins et les champs font aussi un appoint assez considérable, plus que je ne me le figurais. Le miel est

cette année de toute première qualité et s'est vendu à la foire d'Angoulême fr. 6,50 le kilo comme l'an dernier.

Au printemps, dans les derniers jours d'avril, j'ai été chercher mes ruches en voiture à 50 km. d'ici ; c'était un voyage qui m'inquiétait, je craignais quelque accident, aussi je n'ai pas ménagé les précautions avec l'aide d'un de mes amis, apiculteur de l'endroit. Par bonheur, tout le voyage s'est bien passé, pas un rayon n'a été brisé et les abeilles n'ont pas trop souffert malgré leur réclusion de trois jours, mais quelle activité cela leur a donné pour le temps de la récolte.

Mon petit rucher se compose de deux ruches D. B., deux Layens, trois bournacs et une divisible (1) peuplée cette année d'un essaim artificiel pris dans un des bournacs qui sont destinés à cela. Pendant un temps, la ruche divisible me semblait présenter le plus d'avantages, il est vrai qu'elle en a beaucoup mais elle demande beaucoup trop de temps, très minutieuse à conduire, difficile et plus longue à construire. Je ne la pratiquerai pas. La Layens non plus, elle contrarie l'instinct des abeilles et par ce fait produit moins. La D. B. ou la Voirnot conviennent le mieux, produisent autant que les divisibles, si elles sont bien conduites et demandent beaucoup moins de temps et d'attention, aussi bien pour visiter que pour construire.

Pour l'hivernage, je les ai recouvertes, sauf sur le devant, de paillassons (après les avoir bien calées derrière pour qu'elles penchent en avant). Ces paillassons sont très simples à fabriquer et préservent si bien les ruches qu'il est inutile de les peindre, d'où ruches plus saines.

J'espère avoir le plaisir l'année prochaine S. P. D. de vous envoyer une petite photo de mon petit rucher.

P. S. — Cette année j'ai consommé passablement de miel et je ne me suis jamais si bien porté qu'à présent. J'ai augmenté de 7 ou 8 kg.

\* \* \*

*L. Francon, Montelieu (Drôme, France), le 7 décembre 1922.* — Au début du printemps, par suite d'une température plutôt froide, les abeilles n'ont guère pu profiter des premières fleurs, arbres fruitiers et colza. Néanmoins, les populations se sont fortifiées suffisamment pour pouvoir en mai garnir les greniers plus ou moins complètement, grâce aussi à une température plus douce survenue à ce moment, en sorte que la première récolte a atteint une moyenne.

En juin, malgré la sécheresse, la floraison a été abondante, et nos butineuses ont emmagasiné beaucoup de miel tant dans les hausses que dans le corps de ruche. Malheureusement j'ai manqué de hausses supplémentaires à ce moment. J'ai pu obtenir tout de même une moyenne de 45 kilos par ruche. C'est vous dire que la saison a été exceptionnellement favorable, car de pareils rendements ont été rares jusqu'ici.

Par suite de cette abondance de nectar, beaucoup de ruches se sont trouvées trop petites et ont essaimé faute d'espace. J'ai perdu plusieurs essaims, gros et petits, provenant de ruchers situés dans des fermes à quelques kilomètres de mon domicile. Cependant j'en ai recueilli 68 en tout, résultat dû aux tournées que je faisais journellement dans tous mes ruchers pendant la période d'essaimage.

Un jour, on est venu me prévenir que 4 essaims s'étaient réunis à la même branche d'arbre. Ces abeilles étaient inabordables. J'ai dû, pour les maîtriser, verser sur cette énorme pelotte d'abeilles, plusieurs arrosoirs d'eau, et ce n'est que par ce procédé que j'ai pu diviser cette formidable grappe d'abeilles. J'en ai fait 3 essaims qui se sont déve-

(1) faite avec deux hausse D. B.

loppés et ont bien marché pendant tout la belle saison. Mais le plus fort qui avait certainement 4 kilos d'abeilles et peut-être davantage a garni de miel 12 cadres Dadant, il possède des provisions plus que suffisantes pour l'hiver.

En somme, la région que j'habite a été riche en miel et également en essaims. Ceux-ci sont toujours nombreux à la suite d'une bonne floraison, c'est un fait que j'ai constaté à peu près toujours ici.

Dans une propriété que je possède, mais où il n'existe pas d'apier, à 12 km. de ma résidence, 2 essaims sont venus se loger en mai dans des fenêtres et un troisième dans une cheminée. Je n'ai pu réussir à prendre complètement ce dernier, la mère, je crois, a été détruite pendant l'opération et je n'ai pu en tirer parti, n'ayant pas pu opérer à mon aise faute de temps. Mais les deux autres que j'ai enlevés des fenêtres à fin octobre paraissent vigoureux. Les gâteaux ont été détachés et fixés dans des cadres. Ils renferment suffisamment de miel pour les besoins de ces colonies. Il a été recueilli deux autres essaims dans les bois à peu de distance de la ferme qui ont été logés dans des ruchettes à 6 cadres garnis de cire gaufrées. Ces derniers ont des viers abondants. Enfin, un cinquième essaim est venu se loger dans un chêne tout près de cette même ferme. J'ignore s'il pourra passer l'hiver dans cet arbre ; si en mars il est encore vivant je tenterai de le capturer.

Un fait que j'ai remarqué cette année c'est que parmi les essaims qui se sont échappés, il s'en est logé pas mal soit dans les fenêtres, soit dans les cheminées ou les plafonds, et aussi dans les troncs d'arbres.

Parmi les essaims récoltés cette année, il s'en trouve un bon nombre de secondaires qui se sont produits au moment où la floraison était avancée. J'ai dû leur venir en aide en leur donnant une certaine quantité de sirop de façon à ce qu'ils puissent atteindre avril ou mai, c'est-à-dire le moment des fleurs. Ce sirop de sucre donné en juillet et août a été bien vite absorbé et operculé, actuellement ces essaims qui ont tous de jeunes reines hiverneront dans de bonnes conditions, car tous ont de bonnes populations.

J'ai fait plusieurs introductions de reines italiennes, dont j'ai été très satisfait. En mai, j'avais enlevé la reine de 3 paniers en paille avec les  $\frac{2}{3}$  des abeilles. La population s'est reformée rapidement par suite de la forte ponte produite par ces 3 reines si bien qu'en juillet 2 de ces paniers m'ont donné un essaim chacun avec mère introduite en mai, et le troisième panier m'a fourni 2 essaims, chose que je n'avais pas encore constatée jusqu'ici.

Je suis toujours très satisfait de l'abeille italienne depuis son introduction dans mon rucher, son défaut est de se croiser trop facilement bien que la race métisse donne également de bons résultats. Mais je reconnais que l'une et l'autre consomment plus que la noire. Aussi de fortes provisions lui sont nécessaires pour qu'elle puisse produire en temps opportun le maximum de ponte et donner un fort rendement.

## DONS REÇUS

*Rucher de St-Loup* : M. C. Aeschmann, Côte-aux-Fées, 5 fr. — Familles Francfort, Vallorbe, 20 fr. — MM. G. Contesse, Daillens, 5 fr. — Henri Charlet, Penthaz, 5 fr. — Soc. genevoise d'apiculture, 50 fr. — Gougler, chef de gare, Cressier, 3.50 fr. — Deux anonymes : une ruche complète et habitée. — Section d'Orbe, 20 fr.

*Bibliothèque* : MM. C. Maire, instit., Sullens, 1 fr. — E. Savary, instit., Vers-chez-Perrin, 2 fr.

Nos plus vifs remerciements à ces donateurs.

Schumacher.